Rénovation énergétique des bâtiments publics dans la région de Murcie

Région de Murcie – Espagne

|  |  |
| --- | --- |
| RESPONSABILITÉ | PUBLIQUE |
| Responsable du programme | Gouvernement de la région de Murcie |
| Unité de mise en œuvre du programme | Structure de collaboration composée de la direction générale des activités énergétiques, industrielles et minières (DGEAIM) et de la direction générale du patrimoine (DGP) |
| Modèle de mise en œuvre | Contrat de performance énergétique (CPE)  Rapports contractuels directs |
| Services d'exploitation | Assesseur  Agrégateur  Intégrateur |
| Projets financés | Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments)  Sources d'énergies renouvelables |
| Ambitions/Objectifs | Économies de 17 MWh/an (23 % de l'énergie totale consommée par les 392 bâtiments concernés par le plan) |
| Bénéficiaires | Toutes les administrations régionales publiques de la région de Murcie |
| Mécanisme de financement | Fonds propres  ESCO |
| Instruments financiers | Financement des CPE  Fonds propres |

# Récapitulatif

La rénovation des bâtiments administratifs régionaux de la région de Murcie est incluse dans le plan énergétique de la région de Murcie pour la période 2016-2020. Dans le cadre de ce plan énergétique, qui fait l'objet d'un vaste processus participatif de nombreuses parties prenantes régionales, y compris de citoyens, la région de Murcie procède à une transition pour adopter un nouveau modèle énergétique.

Le plan énergétique régional 2016-2020 comprend trois objectifs stratégiques : garantir un approvisionnement énergétique de qualité et le sécuriser, accroître les économies d'énergie et l'efficacité énergétique dans tous les secteurs et encourager l'utilisation de sources d'énergie durable tout en garantissant la compétitivité.

L'engagement politique en faveur de la rénovation des bâtiments administratifs régionaux s'est concrétisé lorsque le Parlement régional de Murcie (*Asamblea General de Murcia*) a prié en octobre 2015 le Conseil régional, qui est l'organe exécutif de la région de Murcie :

* de procéder à un audit énergétique de tous les bâtiments et installations appartenant à la région ;
* d'élaborer un plan relatif à l'efficacité énergétique de ces bâtiments et de ces installations pour la période 2016-2020 en y incluant impérativement des objectifs concrets, un calendrier de mesures et le plan financier correspondant (plan d'affaires).

Pour y parvenir, la direction générale des activités énergétiques, industrielles et minières (*Dirección General de Energía y de Actividad Industrial y Minera* - DGEAIM) a été chargée d'élaborer le plan d'efficacité énergétique des bâtiments administratifs régionaux.

Ce plan a été approuvé en mars 2017 par le Conseil régional de Murcie et il est prévu de le mettre en œuvre en tenant compte des objectifs spécifiques suivants :

* Respecter les directives européennes
* Diminuer la consommation d'énergie de 23 %
* Sensibiliser le grand public
* Servir de modèle
* Encourager la construction de bâtiments à consommation d'énergie quasi nulle

Dans ce contexte, le plan d'efficacité énergétique prévoit la rénovation d'environ 400 bâtiments appartenant à l'administration régionale et couvre l'intégralité des mesures d'efficacité énergétique liées à l'amélioration des performances énergétiques de ces bâtiments. Le programme cible les bâtiments administratifs, les bâtiments emblématiques et les bâtiments scolaires.

Pour préparer le plan, la structure de collaboration qui a été créée regroupe trois entités publiques régionales **DGEAIM** (Dirección General de Energía y de Actividad Industrial y Minera), **DGP** (*Dirección General de Patrimonio*) et **INFO Murcia** (*Instituto de fomento de la Región de Murcia*) qui ont chacune un rôle, une fonction et des responsabilités qui leur sont propres.

Une fois l'étape de préparation du plan terminée, la DGEAIM, la direction générale des biens immobiliers de la DGEAIM et la DGP assument la fonction d'unité de mise en œuvre chargée de la gestion de l'ensemble du programme de mise en œuvre, de l'analyse à l'évaluation des économies d'énergie des bâtiments en passant par le lancement d'appels d'offres publics, la négociation de contrats ainsi que la mise en œuvre et le suivi des travaux. Elle intervient en tant qu'assesseur, agrégateur et intégrateur.

Les objectifs généraux d'économie d'énergie et de réduction des émissions des 392 bâtiments inclus dans le plan d'efficacité énergétique sont les suivants :

• Économies d'énergie finale : 16 906 283 kWh/an

• Économies d'énergie primaire prévues : 36 503 397 kWh/an

• Émissions de CO2 évitées : 11 913 181 kg de CO2/an

Pour l'année 2018, la région étudie deux systèmes de financement des investissements en faveur de l'efficacité énergétique qui pourraient contribuer à la réussite du projet s'ils se concrétisent :

1. **Programme d'exploitation : 2014E516RFOP019 - FEDER 2014-2020 DE LA RÉGION DE MURCIE**

* Priorité en matière d'investissement : 4c. Promotion de l'efficacité énergétique, de la gestion de l'énergie intelligente et de la consommation d'énergie renouvelable dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans les logements ;
* Objectif spécifique : SO.4.3.1. Amélioration de l'efficacité énergétique et réduction des émissions de CO2 dans les bâtiments, les infrastructures et les services publics ;
* Action : Efficacité énergétique dans les établissements scolaires publics.

Dans cette ligne budgétaire, 1 400 000 € sont réservés pour l'année 2018 à la réalisation de bilans énergétiques dans les établissements scolaires.

1. **Financement des ESCO** : En janvier 2018, la DGEAIM et la DGP finalisaient la rédaction des spécifications techniques portant sur l'appel d'offres, l'attribution et la signature d'un premier CPE pour un lot de 23 bâtiments administratifs qui ont déjà fait l'objet d'audits et de diagnostics énergétiques. Ce projet inclut une valeur d'investissement de 67 097 642€ (budget maximal pour l'appel d'offres calculé en janvier 2018) et des économies de 4 270 329 kWh/an d'énergie finale, 8 875 257 kWh/an d'énergie finale et 2 937 710 kg de CO2/an.

# Comment cela fonctionne-t-il ?

Le programme de rénovation de la région de Murcie qui est basé sur un principe de regroupement des bâtiments sélectionnés appartenant à l'administration régionale vise tous les types de mesures d'efficacité énergétique (chauffage, climatisation et ventilation, rénovation des systèmes d'éclairage, isolation thermique, conception et installation d'outils informatiques basés sur des systèmes intelligents de contrôle de la consommation d'énergie qui visent à améliorer l'ensemble du processus de gestion énergétique des bâtiments du parc).

L'unité de mise en œuvre du programme est principalement chargée de l'exécution du programme et de deux activités ou workflows principaux :

* La réalisation du diagnostic énergétique, des audits énergétiques et de la certification de performance énergétique des bâtiments de la région ainsi que la mise en œuvre d'un système de contrôle,
* La conclusion de contrats avec des sociétés de services énergétiques pour gérer l'énergie des bâtiments sélectionnés ou avec d'autres entrepreneurs pour mettre en œuvre des mesures de conservation de l'énergie.

Ces deux activités principales de l'unité de mise en œuvre du programme sont basées sur les informations de l'inventaire général du parc immobilier de l'administration régionale qui est compilé et géré par la DGEAIM avec l'aide concrète d'INFO Murcia et de la DGP. En septembre 2017, 392 bâtiments étaient recensés dans cet inventaire continu qui regroupe des indicateurs, des informations générales pertinentes et la typologie de ces bâtiments.

La **première activité principale** vise à rassembler toutes les informations pertinentes sur les bâtiments appartenant à la région pour évaluer leurs performances énergétiques et les facteurs qui ont une incidence sur la consommation d'énergie et pour déterminer et évaluer les mesures potentielles d'efficacité énergétique à mettre en œuvre en fonction de leur viabilité technique et économique.

* La DGEAIM est responsable du diagnostic énergétique, de l'évaluation technique du bâtiment, de l'équipement électrique et des installations thermiques, de l'émission des certificats de performance énergétique, de l'exécution des audits énergétiques et de l'examen des contrats d'entretien en cours ainsi que des informations techniques et administratives des installations techniques dans les bâtiments.
* À cette fin, elle lance un processus d'appel d'offres public pour réaliser les audits énergétiques, les diagnostics énergétiques et les certifications de performance énergétique (pour les bâtiments qui n'ont pas encore de certificats) et pour mettre en œuvre le système de contrôle et de facturation de la consommation d'énergie. En tant qu'organisme acquéreur, elle représente en réalité les bénéficiaires ou les occupants des bâtiments dans le processus d'appel d'offres et intervient par conséquent en tant qu'intégrateur.
* Les organismes d'audit, les entrepreneurs ou les sociétés de services sélectionnés réalisent les audits énergétiques et délivrent les certificats de performance énergétique.
* Le fournisseur qui a été sélectionné installe le système de contrôle de la consommation d'énergie et en assure la mise en service.
* La DGEAIM met à jour le système d'inventaire des bâtiments à l'aide de toutes les informations pertinentes qui ont été réunies.

La **deuxième activité** inclut le processus d'appel d'offres pour la préparation, l'octroi de permis et la mise en œuvre des travaux d'efficacité énergétique qui s'appuie essentiellement sur le contrat de performance énergétique (CPE).

* À l'aide des informations obtenues lors de la phase précédente qui sont complétées par des informations sur la consommation réelle actuelle d'énergie et des informations sur l'entretien, la DGEAIM fournit des conseils à la DGP à propos des bâtiments à rénover. Les bâtiments sont regroupés par lots pour atteindre des volumes et des économies d'échelle suffisants.
* La DGEAIM prépare l'accord qui sera utilisé pour conclure le contrat avec les ESCO. INFO fournit de l'aide à la DGEAIM pour mener à bien cette tâche. Des règles classiques de passation des marchés publics sont appliquées pour désigner l'ESCO et la DGP, en tant que centrale d'achat, lance à cette fin un processus d'appel d'offres relatif à l'exécution des travaux d'efficacité énergétique.
* La société de services énergétiques sélectionnée met en place les mesures d'efficacité énergétique, fournit les services et procède aux mesures et vérifications au cours de la période contractuelle convenue.
* La région de Murcie a décidé de mettre en œuvre un premier projet pilote qui regroupe 23 bâtiments en utilisant un concept de financement basé sur le CPE, c'est-à-dire un système de financement des investissements par les ESCO, mais elle n'exclut pas d'attribuer directement à un entrepreneur la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique. Ce type d'investissements sera alors financé par les fonds propres de la région ou un système de financement externe classique (des institutions financières et des organismes similaires).
* Dans cette deuxième activité, l'unité de mise en œuvre du programme intervient à nouveau en tant qu'intégrateur.

Fig. 1. Modèle financier et opérationnel

**Rémunération des services et installations**

**Subvention ELENA Fuensanta (BEI) par l'intermédiaire d'INFO Murcia**

**Contrat de maintenance et de performance énergétique**

**Rémunération des services et des investissements**

**Prestations de l'ESCO :**

**Travaux de rénovation**

**Économies garanties**

**L'unité de mise en œuvre du programme intervient en tant qu'intégrateur des projets d'efficacité énergétique**

***Occupants des biens immobiliers et administrations publiques régionales***

**DGEAIM + DGP**

**Unité de mise en œuvre du programme**

**Région de Murcie**

**Responsable du programme**

Financement de l'assistance technique

**Prestations :**

**Diagnostic énergétique**

**Audits énergétiques**

**Certificats de constructions**

**Système de contrôle de la consommation d'énergie**

**Travaux d'efficacité énergétique et ingénierie sur la base d'un rapport contractuel direct**

**Installateurs, entrepreneurs, organismes d'audit, sociétés d'ingénierie**

**ESCO**

**Service de la dette**

Banque

**Prêt**

# Unité de mise en œuvre du programme

La structure de collaboration entre les trois services administratifs de la région de Murcie est chargée de l'exécution du programme du plan d'efficacité énergétique.

Elle est composée des organismes publics ou services administratifs régionaux suivants :

* DGEAIM, *Dirección General de Energía y de Actividad Industrial y Minera* ou direction générale des activités énergétiques, industrielles et minières,
* DGP, *Dirección General de Patrimonio* ou direction générale du patrimoine et
* INFO Murcia, *Instituto de Fomento de la Región de Murcia* ou agence de développement de la région de Murcie (Lors de la phase de préparation du plan)

La DGEAIM est responsable de l'unité de mise en œuvre du programme étant donné qu'elle a été désignée pour gérer et faciliter l'exécution du programme avec l'aide de la DGP et d'INFO Murcia.

Ce service met à disposition des ingénieurs, du personnel administratif et d'autres agents auxiliaires.

Il est responsable de la réalisation des diagnostics énergétiques, des audits énergétiques et des certifications de performance des bâtiments. Il fournit à cet effet les spécifications techniques des contrats liés aux audits énergétiques et aux bilans énergétiques et attribue les contrats d'exécution de ces audits, diagnostics et certifications à des entrepreneurs indépendants.

Il prépare et facilite la réserve de projets : notamment les aspects économiques et techniques pour définir l'ampleur des travaux à effectuer dans le cadre des projets ou des bâtiments sélectionnés, l'organisation des phases d'exécution (lot de travaux et/ou bâtiments) et le calendrier de mise en œuvre.

La DGEAIM fournit également à la DGP des conseils relatifs au processus de passation de marchés des CPE et transmet les spécifications techniques requises des appels d'offres des travaux d'efficacité énergétique basés sur les CPE.

La DGP est responsable de l'exécution des appels d'offres jusqu'à l'attribution des contrats (par l'intermédiaire d'une centrale d'achat) ainsi que du suivi, de la supervision et de l'acceptation des travaux d'efficacité énergétique. Elle intervient en tant que pouvoir adjudicateur.

INFO fournit des conseils techniques à la DGEAIM et à la DGP, principalement dans le domaine des exigences techniques relatives aux CPE, et les aide à préparer les CPE. Elle est également responsable de la surveillance et de la communication des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative pilote dans la région de Murcie dans le cadre du projet CITYnvest.

L'unité de mise en œuvre du programme dans son ensemble intervient en tant qu'intégrateur de services, promoteur du programme, assesseur, agrégateur, facilitateur et pouvoir adjudicateur pour la rénovation énergétique des bâtiments administratifs régionaux.

Elle fonctionnera normalement puisque tous les membres du personnel concernés sont des fonctionnaires employés par la région de Murcie. La subvention ELENA Fuensanta de la BEI finance l'assistance technique fournie par INFO Murcia.

L'unité de mise en œuvre du programme a pour ambition d'accroître ses compétences et ses connaissances dans le domaine de l'efficacité énergétique et du financement innovant de l'efficacité énergétique en participant au projet CITYinvest soutenu par le programme Horizon 2020 (INFO Murcia) et au projet REHABILITE du programme Interreg Sudoe (DGEAIM).

|  |  |
| --- | --- |
| Structure juridique | Aucune |
| Description des actionnaires | N/A |
| Fonds propres | N/A |
| Actionnaires | N/A |
| Personnel dédié au programme | 4-6 |
| Coût d'exploitation du programme | 636 000 € |

# Organisation et partenariats

**Comunidad Autónoma de la Región de Murcia (MUI) :** La région autonome de Murcie est responsable du programme et initiatrice politique du plan d'efficacité énergétique des bâtiments administratifs régionaux.

**Dirección General de Energía y de Actividad Industrial y Minera (DGEAIM), Direction générale des activités énergétiques, industrielles et minières :** La DGEAIM, qui est rattachée au ministère régional du développement économique, du tourisme et de l'emploi, est l'entité publique régionale chargée de la gestion et de la coordination de toutes les questions liées à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables à l'échelle régionale. Elle est responsable de l'unité de mise en œuvre du programme étant donné qu'elle a été désignée pour gérer et faciliter l'exécution du programme avec l'aide de la DGP et d'INFO Murcia.

**Instituto de Fomento de la Región de Murcia (INFO) :** Il s'agit de l'agence de développement régional de la région de Murcie. Elle soutient la croissance économique et le développement de la région. Elle soutient également techniquement les investissements énergétiques dans le secteur public dans la région de Murcie et est coordinatrice de la Convention des maires des municipalités de la région. Elle est rattachée à l'unité de mise en œuvre du programme et fournit un soutien et une expertise techniques aux autres services de l'unité.

**Dirección General de Patrimonio e Informática (DGP), direction générale des biens de l'administration régionale :** Elle est rattachée à l'unité de mise en œuvre du programme en tant que centrale d'achat et intervient en tant que partie contractante. Elle est responsable du processus d'appel d'offres, notamment de l'attribution des contrats et de l'acceptation des travaux d'efficacité énergétique.

# **ESCO :** Sociétés de services énergétiques sélectionnées par le biais d'appels d'offres publics. L'ESCO exécute les travaux prévus dans le cadre du programme et garantit les économies convenues avec le pouvoir adjudicateur.

# Bénéficiaires

|  |  |
| --- | --- |
| Bénéficiaires | Toutes les administrations régionales publiques de la région de Murcie qui occupent des bâtiments appartenant à la région |
| Type de projets | Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments) |
| Soutien opérationnel | Intégration de projet par le biais de l'unité de mise en œuvre du programme |
| Aide financière | N/A |

# Mécanisme de financement

|  |  |
| --- | --- |
| Financement de l'unité de mise en œuvre du programme | Fonds propres de la région de Murcie |
| Financement des projets | Les projets sont financés par les ESCO en fonction des fonds propres de la région. |
| Mécanisme de financement | ESCO  Propriétaire foncier (Gouvernement régional) |
| Volume des fonds | N/A |
| Type de fonds | N/A |
| Sources des fonds | N/A |
| Instruments financiers | Financement des CPE  Fonds propres (Budgets généraux annuels de la Communauté autonome de la région de Murcie) |

# Réalisations

En septembre 2017, des bilans ou des audits énergétiques sont prévus pour les 392 bâtiments répertoriés au total. Le plan d'efficacité énergétique des bâtiments inclut **deux axes de travail :**

**a) Axe de travail I :** Audits, diagnostics et bilans énergétiques ; mise en œuvre de systèmes de contrôle, les actions suivantes ont été réalisées :

• Parmi tous les bâtiments et établissements du Ministère de l'éducation qui ont été recensés, 30 certifications et évaluations énergétiques ont été réalisées jusqu'à présent (dans le cadre d'un contrat de 25 967,43 euros), et il est prévu d'attribuer un contrat de certification et d'évaluation énergétique de 117 établissements d'un montant de 217 201,52 euros (informations communiquées dans le Journal officiel de l'UE le 4 août).

• La région compte 611 établissements scolaires publics : 147 établissements dépendent du Ministère de l'éducation et 464 établissements dépendent de Conseils municipaux. Le budget de 2018 attribue 1,4 million d'euros pour la poursuite des évaluations énergétiques de tous les établissements scolaires de la région (à l'exclusion pour l'instant des établissements universitaires).

• Le contrat relatif à la fourniture et à l'installation de compteurs électriques et d'un système de contrôle de la consommation d'énergie (basé sur la technologie 3G) et de gestion des factures de 14 bâtiments du CARM a été finalisé (montant du contrat 11 470,80 euros).

**b) Axe de travail II :** Gestion de l'énergie des bâtiments par l'intermédiaire de contrats conclus avec des sociétés de services énergétiques, actions réalisées :

* Publication de l'avis de marché dans le Journal officiel de l'UE, nous ne savons pas s'il a été publié ou non. Performances :
* Les déclarations relatives au document de spécifications techniques pour l'adjudication du contrat de prestation de services énergétiques et d'entretien avec une garantie totale de 23 bâtiments appartenant à la Communauté autonome (pour un montant de 67 097 642,08 €, TVA incluse) ont été présentées et transmises par les différents ministères.
* Lancement imminent de la phase de traitement du contrat.

# Coordonnées

**Dirección General de Energía y Actividad Industrial y Minera**

C/ Nuevas Tecnologías, s/n

30005 Murcie - Espagne

968 362011

[mui@carm.es](mailto:mui@carm.es)

https://mui.carm.es/

Esther Marín Gómez

Directora General de Energía y Actividad Industrial y Minera

Joaquín Abenza Moreno

Jefe de Servicio de Planificación Industrial y Energética

Miguel Ángel Pujante Murcia

Técnico Responsable Servicio Planificación Industrial y Energética

**INFO Murcia**

Avenida de la Fama, 3

30003 Murcie - Espagne

www.institutofomentomurcia.es

Rafael Ataz Gómez

Chef de service, initiatives européennes et énergétiques

T : + 34 968 368034

M : + 34 608 78 32 47

E : Rafael.Ataz@info.carm.es

# Fiche d'informations

**Infos générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Pays | Espagne |
| Nom du modèle | Rénovation énergétique des bâtiments publics dans la région de Murcie |
| Date de création | 2015 |

**Description du modèle**

|  |  |
| --- | --- |
| Responsabilité | Publique |
| Responsable du programme | Région de Murcie |
| Unité de mise en œuvre du programme | DGEAIM/DGP |
| Services d'exploitation | Assesseur  Agrégateur Facilitateur |
| Modèle de mise en œuvre | Contrat de performance énergétique (CPE)  Rapports contractuels directs |
| Types de projets financés | Efficacité énergétique (rénovations de bâtiments)  Sources d'énergies renouvelables |
| Bénéficiaires | Toutes les administrations régionales publiques de la région de Murcie qui occupent des bâtiments appartenant à la région |
| Couverture géographique | Région  1,5 millions d'habitants |

**Description du modèle financier**

|  |  |
| --- | --- |
| Financement du projet | Publique |
| Mécanisme de financement de projet | ESCO |
| Instruments financiers | Financement des CPE |
| Modèle de remboursement | Accord d'économies garanties |

**Profil de risque du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| Risque de performance | ESCO |
| Recours | Propriétaire foncier |
| Risque financier | ESCO  Propriétaire foncier |

**Exigences du modèle**

|  |  |
| --- | --- |
| Besoins en personnel | Modéré |
| Exigences en matière de fonds propres | N/A |
| Besoins de financement | Pas d'informations |

**Indicateurs clés du modèle**

|  |  |
| --- | --- |
| Volume d'investissement depuis la création | Aucun |
| Taille du projet (ou du portefeuille de projets) | Inconnu |
| Niveau moyen d'économie d'énergie | 23 % |

**Maturité du développement**

|  |  |
| --- | --- |
| Stade de développement/de mise en œuvre | Mise en route |
| Maturité du développement opérationnel | Croissance |
| Maturité du développement financier | Mise en route |

**Qualification du modèle**

|  |  |
| --- | --- |
| Niveau d'établissement | Bien établi |
| Potentiel de croissance | Vaste |
| Évolutivité du modèle | Modéré |
| Reproductibilité du modèle | Élevée |
| Impact sur les comptes publics | Faible |

# Sources

Documents internes du projet CITYnvest.